



**Communiqué de presse de Stéphane BIJOUX**

**Député européen**

27/03/2024

**Un combat européen gagné pour les pêcheurs réunionnais**

**avec le Député Stéphane BIJOUX :**

**L’Europe débloque les aides françaises pour renouveler les navires de pêche artisanale**

C’est une grande victoire pour nos pêcheurs réunionnais : la Commission européenne autorise la France à financer de nouveaux navires de pêche de moins de douze mètres à La Réunion.

Très engagé sur ce dossier, le Député européen de La Réunion Stéphane BIJOUX déclare : « *C’est l’aboutissement d’un long combat pour défendre nos pêcheurs. Depuis 2019, nous avons beaucoup travaillé sous l’impulsion du Président Emmanuel MACRON et avec le Gouvernement pour débloquer le dossier important pour l’avenir de notre pêche artisanale. On s’est mobilisé à Bruxelles au Parlement européen, avec le Président de la Commission Pêche Pierre KARLESKIND mais aussi sur le terrain à La Réunion avec le Comité des pêches et son Président Gérard ZITTE pour mener cette bataille*. »

Pour le Député réunionnais cette victoire est la démonstration du succès d’une méthode de travail : « *Notre pêche est une pêche artisanale, respectueuse de l’environnement et de la ressource. Nos pêcheurs péi sont des artisans de la mer et leurs conditions de travail sont réellement très difficiles. Leur sécurité est menacée. Au final, c’est la pérennité de toute la filière pêche réunionnaise qui est en jeu. Alors, nous sommes venus à chaque fois sur le terrain, au plus près des réalités locales, notamment avec le Commissaire européen à la Pêche Virginijus SINKEVIČIUS, avec un objectif : renforcer la solidarité avec les pêcheurs et convaincre les Institutions européennes de l’urgence de concrétiser le renouvellement des flottes de pêche*. »

Cette décision consolide l’engagement de l’Union Européenne et de l’État à La Réunion pour soutenir le développement économique, pour construire l’autonomie alimentaire, pour valoriser la production locale. Pour le Député européen Stéphane BIJOUX : « *C’est un signal fort qui vient d’être envoyé pour renforcer la sécurité de nos pêcheurs, soutenir l’attractivité du secteur de la pêche et ainsi offrir de nouvelles opportunités à nos jeunes.* »

La Commission autorise également le renouvellement des navires de moins de 12 mètres en Martinique et en Guadeloupe. Pour le Député ultramarin : « *C’est la concrétisation du Réflexe Outre-mer que je porte au Parlement européen pour l’ensemble de nos Outre-mer. C’est une victoire méritée et légitime pour tous nos pêcheurs.*»

S’il y a encore des chantiers à concrétiser pour l’ensemble des pêcheurs ultramarins, Stéphane BIJOUX le redit : «*Je vais continuer de m’engager pour une action publique forte au service de nos Outre-mer, de nos territoires, de tous les ultramarins*. »



